



Compte Rendu de réunion du CDAM

Le lundi 22 Septembre 2025 à la Trinité

Cette réunion de rentrée était ouverte aux clubs

Etaient présents pour le Comité Directeur : P. BENATO, Y. BERNIER, P. CRESTA, M. DORDOR, D. GAIMARD, B. GROSSO, JP HAAR, G. LONGETTI, N. MICHELET, O. PERRET S. PROUST, Didier RAZAFINDRALAMBO, F SAVELLI et J. THOMAS.

Excusés : N. IONNIKOFF et M. VASSALLO

Clubs Présents ou Représentés : Antibes, Le Cannet, CCCF, Châteauneuf, Mouans-Sartoux, La Semeuse, Stella Menton/Roquebrune, Tourrette Levens, La Trinité, Vallauris, Vence, Villefranche et Villeneuve.

Approbation du compte rendu de la réunion du 19/05/2025.

Aucune remarque n'étant faite après rappel des principaux sujets abordés **le Compte Rendu de la réunion est approuvé à l'unanimité**

○ **Accueil et Infos de la Présidente**

Tout d'abord remerciements de notre Présidente Stéphanie PROUST au club de la Trinité qui nous accueille ce soir et qui va continuer à le faire en partage avec Villeneuve Loubet selon le planning défini.

Elle remercie les clubs présents, au travers de leurs dirigeants, en souhaitant à tous une excellente saison 2025/2026.

Elle informe que l'actualité est la venue du Président de la FFTT Gilles ERB pour la pose de la première pierre de la future salle d'Antibes. Cette dernière est attendue non seulement par son club dont le Président Bernard GROSSO nous dira quelques mots concernant des rencontres prévues dans les années à venir mais aussi par le comité départemental qui manque cruellement de salles disponibles pour accueillir les manifestations prévues, dont le criterium fédéral. Ce qui permet la transition avec le point suivant à l'ordre du jour

○ **Rappel du calendrier de la nouvelle saison et attribution des salles aux clubs**

Le calendrier dans sa version 3 a été envoyé à tous avant la réunion.

La ligue a modifié deux points :

- Le colloque des Juges Arbitres aura lieu à Sisteron le 17 janvier 2026
- La finale régionale par classement aura lieu à Pernes les Fontaines le 03 mai 2026

Les informations n'étaient pas connues le soir de la réunion mais depuis Nikita IONNIKOFF nous a fournis les éléments suivants (sa dernière version du calendrier est jointe à ce CR, les changements de dates sont en rouge)

- **Il a été trouvé une date et une salle pour le 2° tour du Critérium Fédéral D5 à D8 Seniors : Le 7 décembre à DUFY**

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mme Stéphanie PROUST – 3, Petit Chemin de Valrose – 06100 NICE - stefyproust@sfr.fr

E-Mail : cdamtt@cdamtt.com - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

- Ceci a entraîné les changements de dates suivants
 - Le Championnat de France Vétérans prévu le 7 décembre est décalé au 4 janvier 2026
 - La Coupe Vétérans prévue le 4 janvier 2026 est décalée au 18 janvier
 - Les Finales du Championnat Jeunes par Equipes prévu le 18 janvier 2026 sont décalées au 1^{er} mars
 - Par contre reste un problème pour le 4^e tour du criterium fédéral (dimanche 15 mars 2026) juniors et poussins car la salle de Roquebrune sert de bureau de vote. La salle pourrait être disponible le samedi 14 mars pour accueillir le Criterium minimes sous réserve que le CDAMTT envoie une lettre très circonstanciée au Maire.
 - Patrice CRESTA signale que la salle Saint Sylvestre qui peut contenir 6 tables est disponible à ces dates
 - Le 2^{ème} tournoi Jeunes le 1^{er} mars 2026 est pour le moment « annulé »
- .
- **Point sur les règlements des épreuves sportives Départementales**
 - Le règlement du Tournoi Jeunes a été envoyé. Celui du criterium fédéral va l'être.
 - **Point sur le Championnat par équipes et le Critérium Fédéral**
 - Pour le Criterium Fédéral, compte-tenu des difficultés d'organisation par manque de salles, la date limite d'inscription est fixée au 03 octobre soit 15 jours avant le premier tour. Pour les tours suivants, la date limite est fixée à dix jours avant la date du tour officielle. Il n'y aura aucune dérogation, même si le CF n'a pas lieu à la date prévue.
 - Pour le championnat par équipes, la version 2 qui a été envoyée à tous les clubs est définitive sur la répartition des équipes dans les poules, certaines modifications seront sans doute apportées concernant certains responsables d'équipes qui vont être modifiés dans la version 3.
 - Le CCCF signale n'avoir pas encore reçu l'accord pour jouer à la salle Simone WEIL le vendredi soir. Il déplore ne pas pouvoir jouer le samedi, jour où la salle est toujours disponible. Stéphanie PROUST rappelle que le championnat départemental se joue le vendredi, et par dérogation le mercredi ou le jeudi mais pas le weekend.
 - François SAVELLI précise avoir fait une étude à la demande de plusieurs clubs du 06 concernant les règles de classement des joueurs. La ligue Occitanie, en dérogation avec le règlement fédéral, a supprimé la règle du brulage et l'a remplacée par un système où le cumul de points de chaque équipe ne peut être supérieur à celui de l'équipe dont le numéro est inférieur, et ce à chaque journée. Si un club ne respecte pas cette règle, l'équipe de numéro inférieur (même si elle évolue dans le championnat régional) est considérée comme perdante 0/14.
 - Il est précisé que ce système instauré initialement à titre expérimental a été maintenu malgré l'opposition des clubs notamment de ceux ayant un faible effectif de joueurs.
 - **Compte-Rendu de la Tournée Estivale de la Caravane du Sport**
 - **Le compte-rendu détaillé de La Caravane du Sport qui a, encore cette année, connu un très grand succès, sera envoyé aux clubs dès que possible.**
 - Quelques points forts sont tout de même rappelés :
 - Un nouveau club (celui de Contes) pourrait naître grâce à la Caravane qui a permis à un joueur désireux de créer un club à Contes de rencontrer Jérôme THOMAS qui l'a mis en relation avec Nikita.

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mme Stéphanie PROUST – 3, Petit Chemin de Valrose – 06100 NICE - stefyproust@sfr.fr

E-Mail : cdamtt@cdamtt.com - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

- Toutes (sauf une) les étapes de la Caravane du Sport ont permis de mettre en valeur le Tennis de Table qui a rencontré un très vif succès. C'est très encourageant pour notre discipline malheureusement un peu victime de son succès car les jeunes doivent être accueillis dans de bonnes conditions dans nos clubs. A défaut de salle ou de créneau, certains jeunes sont mis sur liste d'attente.
 - **Mise en lumière de l'activité Sport Santé Bien être- Sport sur ordonnance**
 - Serge CUZZUPOLI, Président du club de Vallauris, détaille la mise en place récente dans son club d'une activité « Sport Santé Bien être » pour 6 personnes qui reprennent une activité physique après une maladie grave. Ces personnes travaillent en atelier afin de reconquérir une certaine mobilité. Serge précise avoir validé la formation « sport santé bien être » et avoir reçu les félicitations de sa commune pour cette initiative à destination des Vallauriens.
 - **Modification dans le mode de désignation des Juges Arbitres**
 - Jean-Philippe HAAR précise qu'avec Jean-Luc GUILLOTEAU et l'aide d'un pongiste passionné de nouvelles technologies, un nouveau système est en phase de lancement. Les juges arbitres rempliront désormais leurs desideratas sur un logiciel qui permettra à Jean-Luc GUILLOTEAU de connaître instantanément quelle est la meilleure répartition des juges arbitres en fonction de la distance. Bien entendu, le logiciel ne fait que proposer et les désignations sont toujours faites en concertation. Mais ce logiciel va faire gagner beaucoup de temps en automatisant la création des convocations car il va chercher de lui-même les informations sur SPID
 - **Actualités concernant le club d'Antibes**
 - B. GROSSO rappelle que la pose de la première pierre de la nouvelle salle de Ping d'Antibes aura lieu cette semaine en présence de nombreuses personnalités dont le Président de la FFTT, le Président du Conseil Départemental et Le Maire d'Antibes ainsi que le Président de la Ligue. La présidente du CDAMTT est bien entendu invitée elle aussi !
 - Il évoque ensuite les prochains événements internationaux dont il vient d'avoir l'assurance qu'ils se dérouleraient à Antibes.

Il s'agit :

 - Du Top 10 Européen Jeunes qui réunira, du **02 au 04 octobre 2026**, à l'AZUR ARENA, les 10 meilleurs garçons et les 10 meilleures filles de moins de 15ans d'une part et de moins de 19 ans d'autre part.
 - D'un WTT feeder (équivalent d'un ATP 250 au Tennis) qui se déroulera trois années de suite à l'Azur Arena dont les dates exactes ne sont pas encore fixées mais ce sera en hiver 2027, en hiver 2028 et en hiver 2029.
 - B. GROSSO précise que le CDAMTT sera sollicité afin de participer à la visibilité de ces événements, par exemple en permettant aux licenciés de venir y assister à prix réduit. A ce stade c'est une hypothèse de travail, le budget n'étant pas finalisé. - Intervention de François SAVELLI qui revient sur les clubs qui avaient envoyé leurs notes de frais concernant les aides du CDAM « en dehors des délais fixés » la saison dernière et demande aux membres du CD présents de se prononcer (vote) sur le fait de quand même procéder au règlement de ces notes.
- Avec une voix contre et treize pour **la proposition de procéder au règlement est adoptée par les membres du Comité Directeur présents.**

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mme Stéphanie PROUST – 3, Petit Chemin de Valrose – 06100 NICE - stefyproust@sfr.fr

E-Mail : cdamtt@cdamtt.com - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

○ **Questions diverses**

- Stéphanie PROUST précise qu'elle a été contactée par le CDOS :

○

- Afin de connaître le nom du responsable éthique du CDAMTT
- Afin d'être interviewée, à ce stade, elle a réservé ses réponses.

Les questions diverses étant écoulées la séance est levée à 22h conclue par le pot de l'amitié.

G. LONGETTI, Secrétaire Général



S. PROUST Présidente



PJ : Calendrier CDAM V4 et Planning des Organisations CDAM Saison 25/26